

# Repères & Analyses Statistiques



## L'emploi salarié en 2009 : niveau record des destructions nettes

En lien avec la contraction sans précédent de l'activité économique en 2009 (chute de 2,5 % du PIB), l'emploi salarié recule de 1,5 % entre fin décembre 2008 et fin décembre 2009, soit une perte nette de 256 100 postes de travail. Un tel niveau des destructions nettes d'emploi salarié n'avait jamais été observé depuis l'après-guerre.

Après onze années de hausse ininterrompue, le secteur de la construction a réduit ses effectifs en 2009 (-2,9 %). L'emploi dans le secteur tertiaire poursuit sa baisse (-0,4 %) et les destructions d'emploi dans l'industrie s'accroissent (-5,2 %). L'emploi féminin a mieux résisté aux conséquences de la crise économique : il recule de 0,7 %, alors que l'emploi masculin chute de 2,2 %.

Pour la première fois depuis 1976, le nombre d'établissements affiliés à l'Assurance chômage a baissé (-0,5 %, soit 7 620 unités de moins). Cette baisse concerne toutes les tailles d'établissements. L'emploi dans les établissements de 10 salariés ou plus, qui représente 75,2 % des salariés, connaît en 2009 une forte diminution (-2,0 %), concentrant ainsi 98,5 % des pertes nettes d'emploi. Au 31 décembre 2009, 1602 990 établissements sont recensés employant 16 287 700 salariés\*.

Une seule région et sept départements sont créateurs d'emploi en 2009. La seule région à enregistrer une hausse de ses effectifs est la Corse (+1,7 %, soit 1050 emplois). Dans huit régions, les pertes sont inférieures à la moyenne nationale (-1,5 %) : Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Midi-Pyrénées (-0,4 % chacune), Aquitaine (-0,7 %), Basse-Normandie (-1,1 %), Limousin (-1,2 %), Bretagne et Île-de-France (-1,4 % chacune). À l'opposé, les huit régions les plus touchées sont la Picardie (-3,8 %), la Haute-Normandie (-3,0 %), la Lorraine (-2,6 %), le Centre (-2,3 %), l'Alsace (-2,2 %), Poitou-Charentes, Champagne-Ardenne et la Bourgogne (-2,1 % chacune).

### Très forte accélération des pertes nettes d'emploi salarié en 2009

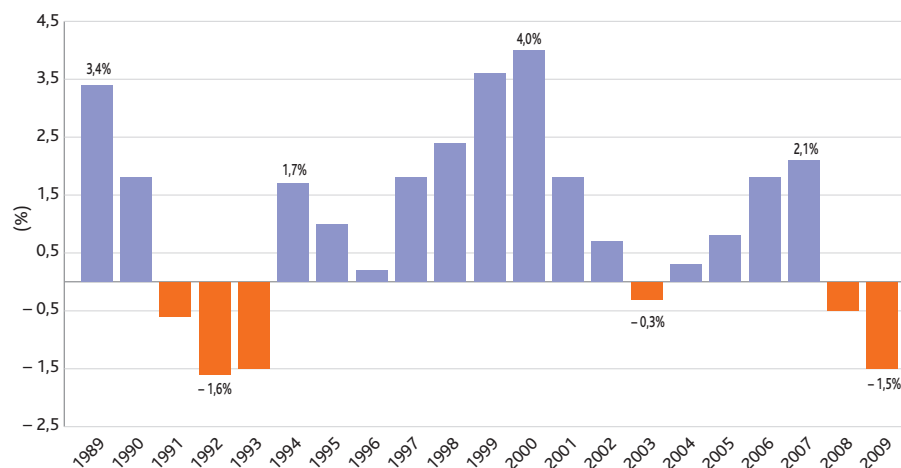
Après une année 2008 en léger recul (-0,5%), l'année 2009 se caractérise par des pertes nettes d'emploi en très forte accélération : les effectifs salariés chutent de 256 100 personnes, soit une baisse de 1,5 %. Ce recul avoisine celui enregistré en 1992 (-1,6%, soit -214 100 postes), année correspondant à la précédente récession économique (cf. graphique 1). La baisse de l'emploi porte à 16 287 700 le nombre de salariés des secteurs concurrentiels au 31 décembre 2009.

### Toutes les tailles d'établissement sont concernées par la baisse de l'emploi

En 2009, le recul de l'emploi touche l'ensemble des établissements et ce, quelle que soit leur taille, pour la première fois depuis 1976. Cette évolution est plus ou moins marquée selon la taille des établissements concernés (cf. graphiques 2 et 3). Les pertes d'emploi dans les établissements employant de 1 à 4 salariés et ceux de 5 à 9 salariés se limitent à 0,1 % chacune (respectivement -2 600 postes et -1 300 postes).

Graphique 1

### Évolution des effectifs salariés affiliés du 31 décembre 1989 au 31 décembre 2009



Pour ces établissements de moins de 10 salariés, qui représentent 24,8 % des effectifs totaux, les pertes nettes sont limitées à 1,5 % des pertes totales. Dans ces établissements, le recul des effectifs dans le secteur de la construction (- 13 500 postes) et celui de l'industrie (- 3 600 postes) est partiellement compensé par des hausses dans le tertiaire (13 100 postes supplémentaires).

Les établissements de 10 salariés ou plus portent 98,5 % des destructions totales d'emploi en 2009, soit une diminution nette d'un peu plus de 252 200 salariés et une évolution annuelle de - 2,0 %.

Les établissements de 200 à 499 salariés perdent 2,3 % (- 44 500 postes).

Les établissements de 500 salariés ou plus voient leurs effectifs baisser de 2,2 % (- 39 300 salariés). Pour les établissements de 20 à 49, de 50 à 99 et de 100 à 199 salariés, la perte d'emploi est de 2,0 %, soit respectivement - 56 700, - 41 600 et - 37 600 postes. Les pertes d'emploi dans les établissements de 20 à 49 salariés, qui représentent 17,2 % des salariés, sont les plus importantes. Enfin, l'emploi dans les établissements de 10 à 19 salariés baisse de 1,7 %, soit une perte de 32 400 postes. Les secteurs concernés par les pertes d'effectifs pour les établissements de 10 salariés ou plus, relèvent de l'industrie manufacturière (164 700 emplois en moins), de la construction (30 300 postes de moins) et des activités de commerce et réparation (- 56 900 postes).

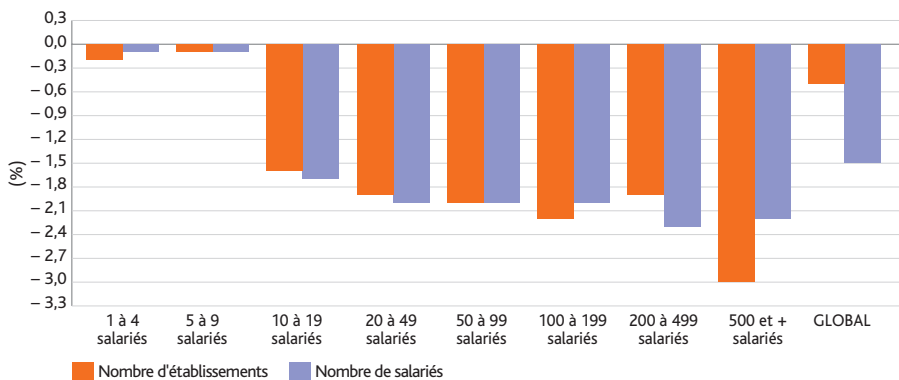
### Baisse du nombre des établissements

En lien avec la hausse des défaillances d'entreprises, le nombre d'établissements affiliés à l'Assurance chômage a, pour la première fois depuis 1976, baissé de 0,5 %, soit 7 620 unités de moins. Cela porte à 1 602 990 le nombre d'établissements ayant au moins un salarié cotisant au 31 décembre 2009. Contrairement à l'an passé, cette baisse concerne toutes les tailles d'établissements (cf. graphiques 2 et 4).

Les établissements de petite taille employant moins de 10 salariés, qui représentent 82,2 % des établissements, concentrent 67,9 % des fermetures d'établissements en 2009. Leur taux d'évolution s'établit globalement à - 0,2 %. Les établissements de 1 à 4 salariés enregistrent une diminution de 0,2 % (- 2 160 établissements) et ceux de 5 à 9 salariés de 0,1 %, soit 280 établissements de moins. Les établissements de 10 à 19 salariés sont les plus touchés en termes de fermeture d'établissements. Après une augmentation de 0,9 % en 2008 (+ 1 340 établissements), ils enregistrent une baisse de 2 340 unités, soit - 1,6 % sur 2009. Le nombre des établissements de taille moyenne, employant entre 20 et 99 salariés, régresse de 1,9 %. Les établissements de 20 à 49 salariés enregistrent une perte de 1,9 %,

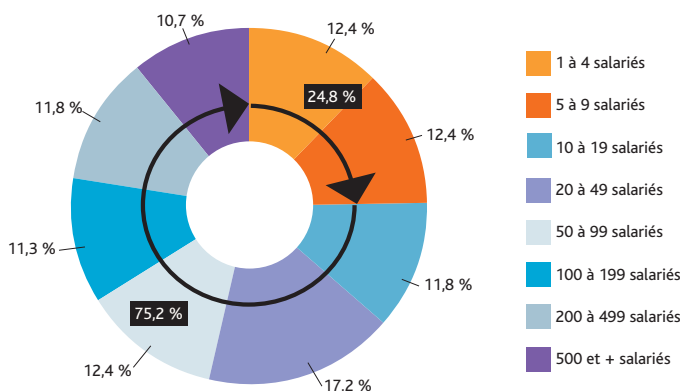
Graphique 2

### Évolution annuelle du nombre d'établissements et de salariés par taille en 2009



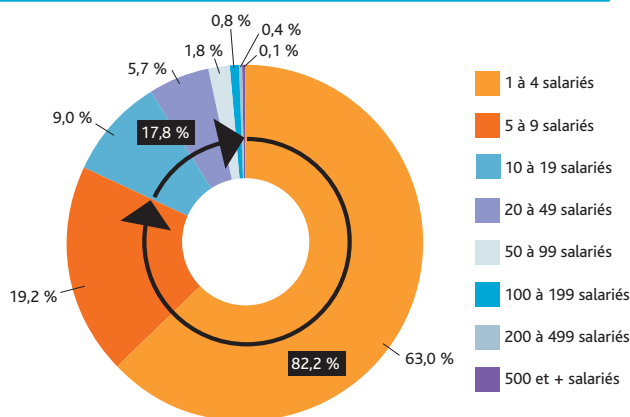
Graphique 3

### Répartition des effectifs salariés par taille d'établissement au 31 décembre 2009



Graphique 4

### Répartition des établissements par taille au 31 décembre 2009



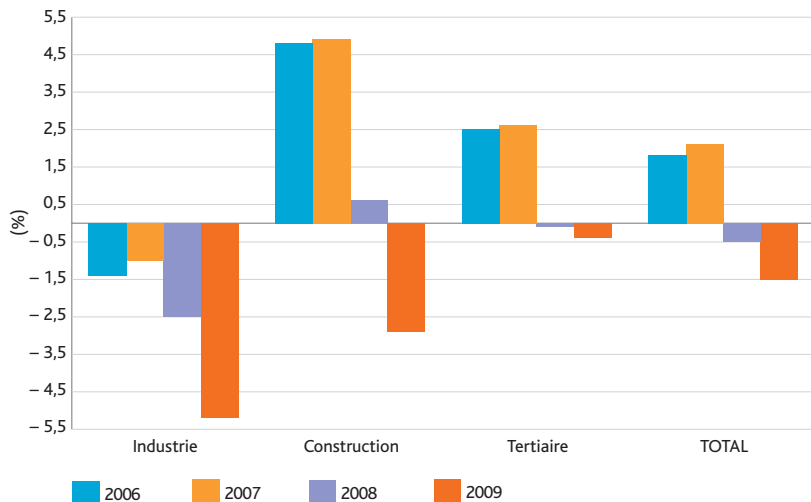
soit - 1 750 établissements et le nombre d'établissements de 50 à 99 salariés une baisse de 2,0 %, soit 610 unités de moins. Pour les établissements de grande taille employant plus de 99 salariés, la diminution atteint 2,2 %. Parmi ces derniers, les établissements de très grande taille (500 salariés ou plus) reculent de 3,0 % (un peu plus de 50 unités de moins par rapport à 2008). Le nombre d'établissements employant entre 100 et 199 salariés est en baisse de 2,2 % (- 300 unités) et ceux de 200 à 499 salariés sont en baisse de 1,9 % (- 130 établissements).

### L'emploi se contracte dans les trois grands secteurs

L'année 2009 voit s'accroître les pertes d'emploi dans le secteur industriel et dans le tertiaire. Après onze années de hausse ininterrompue, le secteur de la construction enregistre une diminution de 2,9 % (soit - 43 800 salariés). En recul depuis 2001, l'emploi industriel perd 168 200 postes en 2009 (soit - 5,2 % en un an, contre - 2,5 % l'année précédente). Le tertiaire affiche une réduction de ses effectifs de 0,4 % (soit - 44 300 postes) après - 0,1 % en 2008.

Graphique 5

## Évolution annuelle des effectifs salariés dans les trois grands secteurs



Il faut noter que si l'intérim était comptabilisé dans les secteurs utilisateurs<sup>(1)</sup>, la construction perdrait un peu moins d'emploi, l'évolution de l'industrie serait moins négative, en revanche, le tertiaire perdrait un peu plus d'emploi.

La baisse des effectifs de tertiaire (cf. tableau 1) est essentiellement liée à celle du « commerce, réparation d'automobiles et de motocycles » (-1,8 %, soit -55 500 salariés après +0,0 %

en 2008), non compensée par le dynamisme enregistré dans le secteur de la santé humaine et action sociale (+2,8 %, soit +39 400 postes), celui des activités de services administratifs et de soutien (+0,5 %, soit +7 600 postes après une baisse de 7,5 % en 2008) et celui de l'hébergement et restauration (+1,0 % de ses effectifs, soit +8 800 salariés après avoir faiblement progressé en 2008).

En 2009, le tertiaire représente 71,9 % de la population salariée totale, contre 71,1 % fin 2008. La construction représente 9,1 % de l'emploi total (-0,1 point par rapport à 2008). À l'opposé, le poids de l'industrie continue à diminuer, celle-ci n'employant plus qu'un peu moins du cinquième de la population salariée (19,0 %, soit une baisse de près de 9 points depuis 1993).

## Moindre recul de l'emploi féminin

Pour la première fois depuis 1993, l'emploi féminin est en diminution, mais résiste mieux que celui des hommes. En effet, en 2009, l'emploi féminin recule de 0,7 % (-51 400 postes) contre une baisse de 2,2 % (-204 700 postes) pour l'emploi masculin. La part des femmes dans l'emploi continue de progresser (+0,4 point par rapport à 2008), atteignant 44,5 % de la population salariée en 2009. La tertiarisation de l'emploi qui se poursuit s'accompagne d'une féminisation de l'emploi salarié. En effet, le secteur tertiaire est le seul composé majoritairement de femmes (52,8 %) et, globalement, 85,5 % des femmes occupées travaillent dans ce dernier contre 61,1 % des hommes. L'emploi dans la construction, composé de 88,7 % d'hommes, représente 14,5 % de l'emploi salarié masculin et 2,3 % de l'emploi salarié féminin, tandis que l'industrie n'emploie plus que 24,4 % des hommes et 12,2 % des femmes.

Tableau 1

## Évolution du nombre d'établissements et de salariés par activité économique et par sexe en 2009

NAF	INTITULÉS	ÉTAB. 2009	HOMMES 2009	FEMMES 2009	TOTAL 2009	VAR. ABS. ÉTABL.	VAR. ABS. HOMMES	VAR. ABS. FEMMES	VAR. ABS. TOTALE	ÉVOLUTION TOTALE 2009/2008		
A4	A21											
1	A	<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	1 692	5 150	1 841	6 991	21	32	46	78	1,1%	↗
		<b>Industrie</b>	140 763	2 204 940	884 287	3 089 227	-2 917	-118 793	-49 395	-168 188	-5,2%	↘
	B	Industries extractives	2 226	21 200	3 741	24 941	-38	-933	-123	-1 056	-4,1%	↘
	C	Industrie manufacturière	131 358	2 050 121	851 103	2 901 224	-3 035	-119 194	-49 690	-168 884	-5,5%	↘
2	D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	933	23 170	4 566	27 736	94	1 404	535	1 939	7,5%	↗
	E	Production et distribution d'eau - Assainissement, gestion des déchets et dépollution	6 246	110 449	24 877	135 326	62	-70	-117	-187	-0,1%	↘
3	F	<b>Construction</b>	201 683	1 308 697	167 201	1 475 898	-4 865	-43 619	-199	-43 818	-2,9%	↘
		<b>Tertiaire (hors activités extra-territoriales)</b>	1 258 740	5 526 395	6 188 423	11 714 818	116	-42 369	-1 887	-44 256	-0,4%	↘
	G	Commerce - Réparation d'automobiles et de motocycles	366 150	1 511 673	1 459 384	2 971 057	232	-26 599	-28 877	-55 476	-1,8%	↘
	H	Transports et entreposage	41 685	654 163	184 770	838 933	-154	-17 876	-4 171	-22 047	-2,6%	↘
	I	Hébergement et restauration	145 169	460 515	435 220	895 735	2 178	9 153	-332	8 821	1,0%	↗
	J	Information et communication	33 659	374 104	200 388	574 492	175	-9 776	-6 251	-16 027	-2,7%	↘
	K	Activités financières et d'assurance	70 264	290 099	415 278	705 377	1 375	-2 120	1 780	-340	0,0%	↔
	L	Activités immobilières	44 417	76 999	116 437	193 436	-2 271	-4 014	-4 640	-8 654	-4,3%	↘
	M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	129 747	559 547	598 866	1 158 413	-54	-13 303	-10 313	-23 616	-2,0%	↘
4	N	Activités de services administratifs et de soutien	133 592	867 747	788 149	1 655 896	-4 011	6 579	1 049	7 628	0,5%	↗
	O	Administration publique	4 226	48 504	155 982	204 486	537	-186	3 190	3 004	1,5%	↗
	P	Enseignement	29 843	117 560	187 883	305 443	93	2 477	4 392	6 869	2,3%	↗
	Q	Santé humaine et action sociale	105 172	290 036	1 167 712	1 457 748	406	8 495	30 959	39 454	2,8%	↗
	R	Arts, spectacles et activités récréatives	44 788	121 054	110 377	231 431	1 085	3 561	3 761	7 322	3,3%	↗
	S	Autres activités de services	109 679	153 842	367 530	521 372	543	1 295	7 521	8 816	1,7%	↗
	T	Activités des ménages en tant qu'employeurs - Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre	349	552	447	999	-18	-55	45	-10	-1,0%	↘
	U	Activités extra-territoriales	82	336	356	692	3	43	-23	20	3,0%	↗
5	Z	<b>Activité inconnue</b>	30	45	45	90	N.S.	N.S.	N.S.	N.S.	N.S.	N.S.
		<b>TOTAL</b>	1 602 990	9 045 563	7 242 153	16 287 716	-7 623	-204 675	-51 429	-256 104	-1,5%	↘

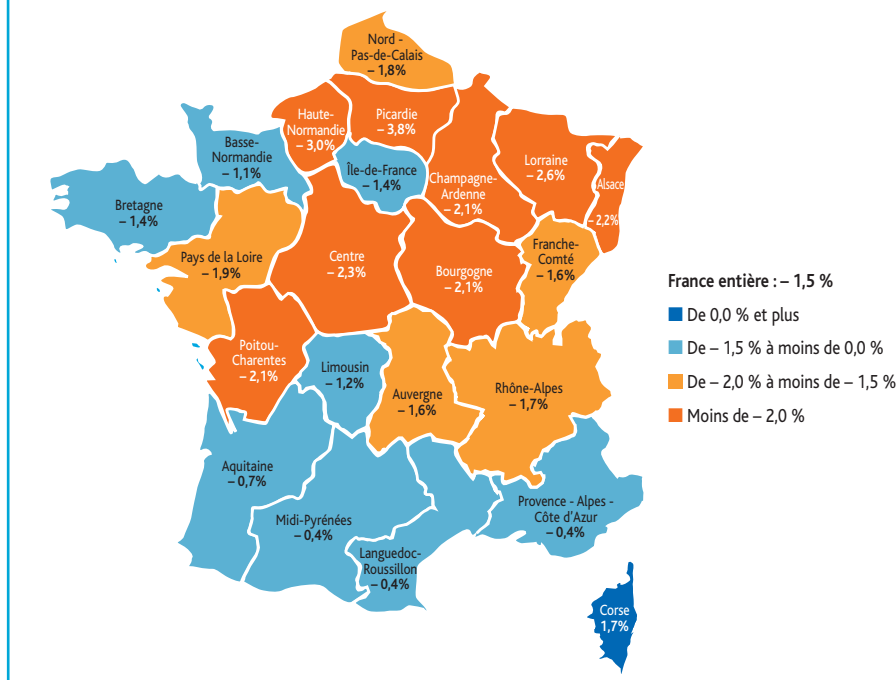
(1) Rappelons que les missions d'intérim sont comptabilisées dans les activités de services administratifs et de soutien du tertiaire et non dans les secteurs d'activité utilisateurs, c'est-à-dire les secteurs où les salariés travaillent.

## L'arc méditerranée-atlantique au-dessus de la moyenne nationale

Une seule région est créatrice d'emploi en 2009 (cf. carte). Il s'agit de la Corse (+ 1,7 %, soit 1 050 emplois). À l'opposé, les huit régions les plus touchées sont la Picardie (- 3,8%, soit - 15 640 emplois), la Haute-Normandie (- 3,0%, soit - 14 340 emplois), la Lorraine (- 2,6%, soit - 13 580 emplois), le Centre (- 2,3%, soit - 14 020), l'Alsace (- 2,2%, soit - 11 610 emplois), Poitou-Charentes, Champagne-Ardenne et la Bourgogne (- 2,1% chacune, soit respectivement - 8 350, - 6 550 et - 8 040 emplois détruits). En dehors de l'Île-de-France, douze régions voient leur emploi dans le tertiaire diminuer, en particulier, en Picardie (- 1,9 %, soit - 9 670 emplois), Haute-Normandie (- 1,8 %, soit - 7 540 emplois), Alsace (- 1,0 %, soit - 6 570 emplois), Lorraine (- 0,9 %, soit - 8 410 emplois) et Pays de la Loire (- 0,7 %, soit - 11 470 emplois). Neuf régions enregistrent des évolutions positives de l'emploi tertiaire dont la Corse (+ 2,0 %), Franche-Comté (+ 1,9 %), Midi-Pyrénées (+ 0,9 %) et Languedoc-Roussillon (+ 0,8 %). En ce qui concerne l'emploi industriel, seule la région Corse présente une évolution positive (+ 0,3 %). À l'opposé, celles qui enregistrent les baisses les plus importantes sont: Picardie (- 8,1 %, soit - 9 670 emplois), Champagne-Ardenne et Franche-Comté (- 6,6 % chacune, respectivement - 5 860 et - 6 250 postes), Lorraine et Rhône-Alpes (- 6,2 % chacune, respectivement - 8 410 et - 26 160 emplois) et Haute-Normandie (- 6,0 %, soit - 7 540 postes). La construction n'enregistre qu'une seule hausse d'emploi

Carte 1

### Évolution du nombre de salariés selon la région en 2009



également dans la région Corse (+ 1,3 %, soit + 150 postes). Quant aux régions les moins dynamiques dans ce secteur, il s'agit de Poitou-Charentes (- 5,2 %), Languedoc-Roussillon (- 4,6 %), Lorraine (- 4,4 %), Franche-Comté (- 4,2 %) et Bretagne (- 3,9 %).

L'Île-de-France, principale région en termes d'emploi, avec un peu plus d'un quart des salariés du secteur privé, enregistre

une baisse (- 1,4 %) qui la situe 0,1 point au-dessus de l'évolution globale de l'emploi salarié en France, résultant d'une baisse moins marquée que la moyenne nationale dans l'industrie (- 4,8 %, soit - 21 990 emplois) et la construction (- 1,5 %, soit - 4 180 postes). Le tertiaire francilien perd, quant à lui, 1,0 % de ses effectifs (soit 33 290 postes en moins).

En Outre-mer, l'emploi progresse dans trois départements: l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon (+ 1,9 %), la Guyane (+ 1,2 %) et la Guadeloupe (+ 0,3 %). À l'inverse, la Martinique et la Réunion perdent des emplois (respectivement - 4,8 % et - 4,2 %).

**Didier DUBAUD et Sophie GARCIA**

Département Emploi et Salaires

## SOURCES ET MÉTHODES

En début de chaque année, les employeurs assujettis à l'Assurance chômage adressent aux Directions Régionales de Pôle emploi territorialement compétent, un document contenant la déclaration des effectifs employés dans l'établissement au 31 décembre de l'année écoulée. Ce dernier permet ainsi la localisation géographique (département-commune) et l'identification de l'activité principale (code APE) de l'établissement. L'exploitation de ces informations conduit à l'élaboration de la statistique annuelle.

Cette statistique annuelle répond à un double objectif: donner au 31 décembre de l'année « n », et selon le champ d'application à cette date, une répartition des effectifs salariés par sexe, par implantation géographique de l'établissement, par activité économique et par taille et mesurer l'évolution des effectifs et des établissements ainsi ventilés entre la fin des années « n-1 » et « n ».

Compte tenu des délais relativement courts entre l'enregistrement de la déclaration des employeurs et leur exploitation statistique (5 mois), les résultats concernant la dernière année sont provisoires. Pour ce qui concerne les éléments de l'année précédente recueillis un an auparavant, les Directions Régionales de Pôle emploi sont conduites, dans certains

cas, à les corriger. Ces rectifications sont liées à la variation du champ d'application, aux modifications du code de l'activité économique, aux déclarations tardives...

Chaque trimestre, à partir de modèles économétriques prenant en compte les écarts observés les années passées entre l'évolution de l'emploi dans les seuls établissements de 10 salariés ou plus (soit 75,2 % des effectifs couverts par l'Assurance chômage au 31 décembre 2009), et ceux de la statistique annuelle portant sur l'ensemble des salariés affiliés, des estimations d'emplois toutes tailles d'établissements confondues sont établies par Pôle emploi.

Une première estimation de l'emploi au 31 décembre de l'année « n », portant sur l'ensemble des établissements affiliés, peut donc être élaborée dès le mois de mars de l'année « n + 1 ». Cette première estimation annoncée en mars est alors sujette à révision dès lors que l'on dispose de la statistique annuelle exhaustive. La révision est de - 0,4 point cette année puisque les estimations d'emplois, établies à partir des modèles économétriques, prévoyaient une baisse de 1,9 % pour l'année 2009.

## VOIR AUSSI

- DUBAUD (Didier), GARCIA (Sophie), « L'emploi salarié au 31 décembre 2008 - Résultats détaillés », Les Cahiers Statistiques, n° 4, janvier 2010
- DUBAUD (Didier), GARCIA (Sophie), « Recul de l'emploi salarié en 2008 », Repères & Analyses, n° 6, août 2009
- Publications annuelles de chaque Direction Régionale de Pôle emploi
- Site Internet: [www.pole-emploi.org](http://www.pole-emploi.org)

**Directeur de la publication:**  
Christian CHARPY

**Directeur de la rédaction:**  
Bernard ERNST

**Réalisation:** PARIMAGE